

**Mélanie Joris**

**Vivacité** • Journaliste

E-mail: [mjor@rtbf.be](mailto:mjor@rtbf.be) • Tél: +32(0)2 737 40 37 • Mobile: +32(0)472 901 864 • 52 Bd Reyers, 1044 Bruxelles

[https://www.rtbf.be/vivacite/emissions/detail\\_c-est-vous-qui-le-dites/accueil/article\\_27-travailleurs-de-la-waffen-ss-continuent-de-recevoir-une-rente?id=9567163&programId=25](https://www.rtbf.be/vivacite/emissions/detail_c-est-vous-qui-le-dites/accueil/article_27-travailleurs-de-la-waffen-ss-continuent-de-recevoir-une-rente?id=9567163&programId=25)

interview à 10h'45, ce 29 mars 2017

## La question qui dérange

# 27 travailleurs de la Waffen SS continuent de recevoir une rente!

**L'ambassadeur d'Allemagne confirme que 27 personnes en Belgique touchent une rente pour leur travail dans la Waffen SS en 40-45, pour des raisons de santé.**

Des Belges ont donc servi dans l'armée Allemande. On croit qu'ils touchent une rente de 385€, une somme qu'ils ne percevraient qu'à la condition de ne pas avoir commis de crime de guerre. Rien n'est sûr autour de cette rente. Des députés Belges ont déposé une proposition de résolution pour tirer l'histoire au clair.

L'ambassadeur d'Allemagne était entendu par la commission des relations extérieures de la chambre mais il n'a pas donné de détails sur l'identité de ces bénéficiaires " *afin de ne pas enfreindre les règles sur la protection des données personnelles* ". Il a toutefois assuré les parlementaires de la disposition de son pays à coopérer dès lors que des cas concrets lui étaient soumis.

**Payer des collaborateurs 72 ans après, ça a du sens? C'était la question qui dérange ce matin dans "C'est vous qui le dites".**

Paul Baeten, Président du Groupe Mémoire herinnering, ancien prisonnier de guerre, y a répondu.

Paul Baeten a 91 ans. Il est ancien prisonnier de guerre, il a été arrêté à 17 ans. Hier, il était à la Chambre avec l'ambassadeur d'Allemagne. Au sein du Groupe Mémoire, on veut clairement marquer une différence entre les collaborateurs militaires belges et les travailleurs obligatoires. Les premiers ayant été condamnés comme criminels lors du procès de Nuremberg.